



Noix

N° 08
08/07/2020



Animateur filière

Sandra CHATUFAUD
FREDON Limousin
sandra.chatufaud@fredon-limousin.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET,
Président de la Chambre
Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents
Blancs 87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Grand Sud-Ouest
Noix N°08
du 08/07/20 »*



Bulletin disponible sur les sites :

bsv.na.chambagri.fr ; www.mp.chambagri.fr ; www.fredon-limousin.fr
et le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT** :
[Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

- **Stade phénologique** : lignification des coques en cours et début du remplissage du cerneau.
- **Carpocapse** : début du 2nd vol et **période de risque élevé des pontes** en cours en secteurs précoces.
- **Mouche du brou** : **risque en cours avec les premières captures observées depuis le 24 juin**. Observer régulièrement les pièges, plaques jaunes engluées.
- **Anthraxose** : **risque de contamination secondaire** lors des prochains épisodes pluvieux dans les parcelles contaminées.
- **Bactériose** : **risque de contamination sur des rameaux et fruits blessés** (par le vent, la grêle) en parcelles infestées lors des épisodes pluvieux.

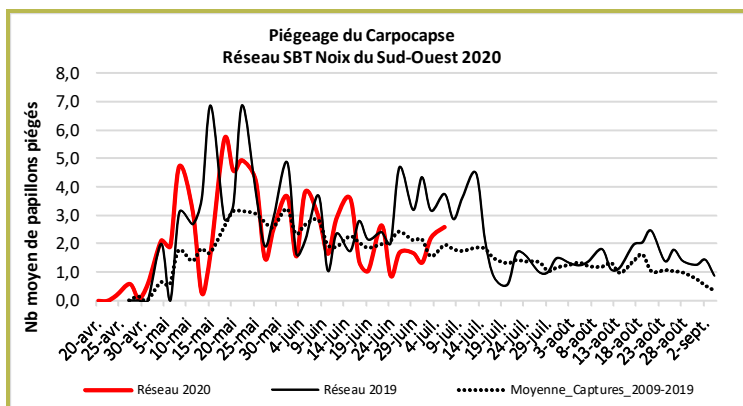
Ravageurs

- **Carpocapse (*Cydia pomonella*)**

Observations du réseau

Depuis le 1^{er} juillet, on constate une hausse des captures, marquant probablement le début du 2nd vol.

On observe facilement des dégâts sur fruits qui auraient été causés majoritairement par des larves issues des pontes d'après la mi-juin.



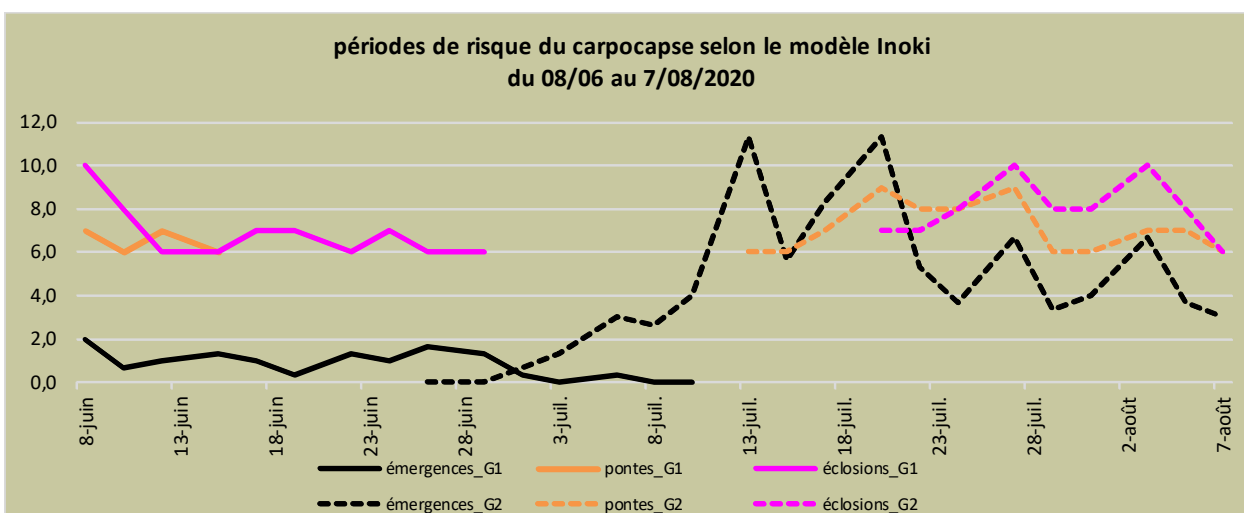
Données du modèle Inoki : La modélisation indique que le 1^{er} vol est terminé en tous secteurs.

Au 7 juillet, le modèle précise que pour le 2nd vol :

- ✚ **en secteurs tardifs (bassin d'Objat)** : les émergences de papillons débiteront à partir du 10 juillet, les pontes vers le 13 juillet et les éclosions autour du 20 juillet,
- ✚ **en secteurs précoces (Sud Dordogne et Lot)** : 3 à 14 % des émergences de papillons auraient eu lieu, ainsi que 1 à 4 % des pontes et les éclosions débiteront entre les 10 et 15 juillet.

Avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières pour les jours à venir, les périodes de risque sont ainsi prévues :

	Pic du 2 nd vol	Risque élevé de pontes	Risque élevé des éclosions
Secteurs précoces	Vers le 14 juillet	A partir du 7 juillet jusqu'au 5 août	A partir du 15 juillet jusqu'au 14 août
Secteurs tardifs	Vers le 20 juillet	A partir du 16 juillet jusqu'au 8 août	A partir du 24 juillet jusqu'au 20 août



Evaluation du risque :

Les périodes de risque de la 2nde génération débiteront avec l'intensification des pontes à partir du 5 - 14/07 et celle des éclosions dès le 14 - 22/07.

Les conditions climatiques (temps calme et non pluvieux) sont favorables à l'activité du carpacapse.

- **Mouche du brou (*Rhagoletis completa*)**

Observations du réseau

Le réseau de piégeages mis en place depuis la mi-juin a permis de détecter les 1^{ères} mouches du brou le 24 juin.



Semaine de relevés	Commune de piégeage	Département
Du 22 au 28 juin	Lamothe-Montravel	Dordogne
Du 29 juin au 5 juillet	Salles-Lavalette	Charente
	Port-Ste-Foy	Dordogne
	St Léon / L'Isle	
	Conne de Labarde	
	Nanteuil Auriac de Bourzac	
	St Avit Senieur	
Ribagnac		
Du 6 au 12 juillet	Vitrac	Dordogne
	Domme	
	Ayen	Corrèze

Le piège, plaque jaune engluée (22*40 cm), doit être posé dès maintenant le plus haut possible à proximité des noix.

- ✚ Dans le cas d'un verger contaminé, le piège devra être positionné dans la zone du foyer.
- ✚ Dans les vergers non contaminés, le piège sera installé dans une zone dense du verger, à proximité d'un point d'eau et/ou d'un bois, sur un pollinisateur (Meylanaise).

Le piège fera l'objet d'un relevé hebdomadaire du 15 juin au 25 septembre 2020.

Les producteurs-observateurs volontaires communiqueront tous les lundis les résultats des relevés de pièges, y compris lorsqu'aucune mouche n'a été capturée, sur l'adresse mail : mouchedubrou.sudouest@gmail.com

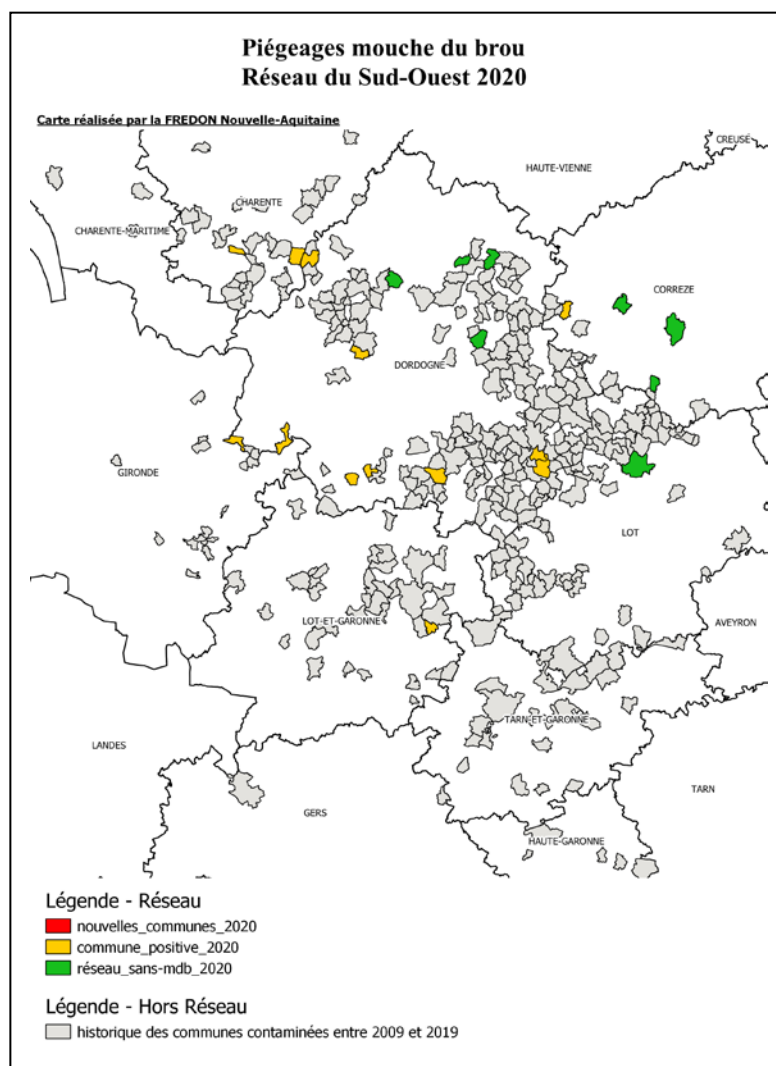
Seuils indicatifs de risque :

- ✚ Parcelle déjà contaminée : première capture ;
- ✚ Parcelle non contaminée à ce jour : 3 relevés positifs successifs sur le piège.

Evaluation du risque :

Risque élevé en cours.

La surveillance des pièges est actuellement importante afin de gérer au mieux la présence de ce ravageur.



- **Teigne enrouleuse (*Caloptilia roscipennella*)**

Observations du réseau

La présence d'enroulement de feuilles provoqué par la teigne du noyer a été observée dans quelques jeunes parcelles.



Mines et enroulement des feuilles

(Crédit photo : (1) E. Delpech – PROMONOIX / (2) S. Chatufaud – FREDON NA)

Evaluation du risque :

Sans incidence sur la production de fruits. Les enroulements puis les dessèchements des feuilles peuvent être nuisibles dans les jeunes plantations.

- **Anthracoses, *Gnomonia leptospyla* et *Colletotrichum***



Symptômes d'anthracoze

Crédit photos : D. Laymajoux (Coop Cerno) – Station expérimentale de la noix

Evaluation du risque :

Des contaminations secondaires de *Gnomonia leptospyla* peuvent avoir lieu lors des prochains épisodes pluvieux dans les parcelles contaminées.

L'incubation de *Colletotrichum* étant longue, les symptômes n'apparaissent pas au printemps mais plus tardivement en saison soit dès à présent.

- **Bactériose, *Xanthomonas campestris* pv. *Juglandis***



A droite : noix bactériosée – A gauche : noix saine

Crédit photos : Station expérimentale de la noix

Evaluation du risque :

La période de forte sensibilité du noyer vis-à-vis de la bactériose est achevée.

Pour autant, la bactériose reste présente sur les arbres contaminés et peut se réactiver lors d'épisodes humides. Le risque est alors proportionnel à la réceptivité du végétal : **en présence de blessures dues au vent, à une pluie violente ou à la grêle (orages), les bactéries peuvent pénétrer dans la plante et engendrer des dégâts.**

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Noix sont les suivantes : FREDON Limousin, les Chambres d'Agriculture de la Corrèze, de la Dordogne et du Lot, la station expérimentale de Creysse, les coopératives PERLIM Noix / COOPCERNO / PROMONOIX / LA PERIGOURDINE / CAPEL / SOVECOPE / VALCAUSSE / UNICOQUE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".